



AFFICHÉ LE

12 AVR. 2021

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES  
POLE TOPOGRAPHIQUE DE GESTION CADASTRALE  
BUREAU DE SARLAT-LA CANEDA  
26, AVENUE DE SELVES  
24200 SARLAT-LA CANEDA  
TÉLÉPHONE : 05 53 31 59 16

CONSERVATION CADASTRALE  
Tournée annuelle

# AVIS AUX PROPRIETAIRES FONCIERS

Mesdames et Messieurs les propriétaires fonciers sont informés que, pour effectuer les opérations de conservation cadastrale, Monsieur Philippe DEPOIX géomètre du cadastre interviendra sur le territoire de la commune de VITRAC la semaine du 3 au 7 Mai 2021. Il sera amené à réaliser des travaux topographiques dans les propriétés publiques et privées.

Ces travaux sont autorisés par arrêté préfectoral n° 11-0979 en date du 06 Juillet 2011 dont une copie est détenue par le géomètre du Cadastre.

Le présent avis est affiché par ordre du maire soussigné.

A Vitrac

, le 12 avril 2021

Le Maire,  
Frédéric TRAVERSE



MINISTÈRE DES FINANCES  
ET DES COMPTES PUBLICS